DIRECTION COMMUNE HOSPITALIÈRE

Numéro spécial - Avril 2025

REPÈRES

Projet d'établissement

À la une

Des élus mobilisés, l'ARS en soutien

À l'invitation des élus du territoire, le directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France a participé au Comité territorial des élus locaux de notre GHT dans sa séance du 9 avril 2025 aux Mureaux.

▲ *Denis ROBIN, Directeur général de l'ARS d'Ile-de-France, a rencontré les élus (au fond, 3e à droite)*

L'objectif était de partager les enjeux et de conforter les plans d'actions qui ont tous été présentés pour la direction commune hospitalière en Directoires, en CME, en collèges des cadres, en CSE lorsqu'ils se sont réunis et en Conseils de surveillance. Le Directeur général de l'ARS-IDF a confirmé le soutien de l'agence pour soutenir l'attractivité des établissements, la transformation de l'offre de soins et pour stopper la dégradation financière des établissements de la direction commune. Les dispositifs de financement évoluant par objectifs, les aides de l'ARS seront contractualisées projet par projet. ■

Des réponses de l'ARS Ile-de-France à saluer

▸ **aide de 1,6 millions d'euros** pour achever le financement de la modernisation de la sécurité électrique du CHFQ ;

▸ **en santé mentale**, financement des dispositifs de soins intensifs inclusifs à domicile (SIID) au CHIMM, au CHFQ (renforcement) et au CHIPS ;

▸ **accompagnement** en cours de la direction commune pour moderniser la gestion des données et produire des tableaux de bord efficaces pour tous les responsables. ■

Éditorial

Faire notre métier avec fierté et confiance !

Nous le savons tous et toutes ; les besoins de la population sont croissants et pourtant l'activité peine à se redresser même si l'année 2024 a été encourageante au CHIPS et au CHIMM.

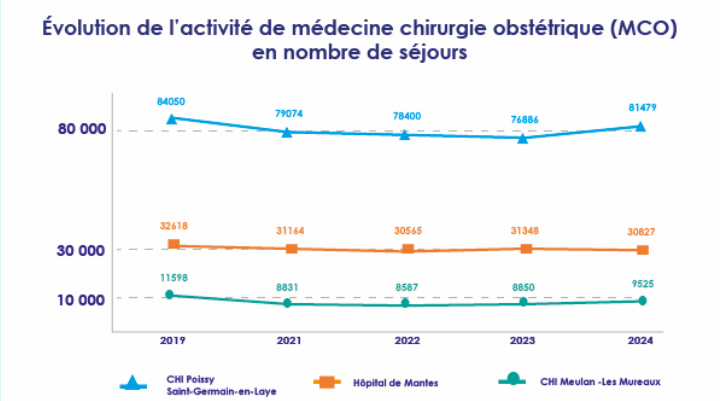

Nos trois hôpitaux font face à de fortes contraintes tant en matière de ressources humaines que financières. Notre projet commun d'établissement et nos projets locaux (*) portent une ambition parfois empêchée par la pénurie de personnel alors que les actions engagées ne manquent pas.

Des plans d'actions volontaristes

Pour répondre à ces défis, nous avons engagé des plans d'actions volontaristes pour retrouver des marges de manœuvre et poursuivre nos projets. Notre volonté reste intacte et nous avons pu l'exposer aux élus du territoire et au directeur général de l'ARS d'Ile-de-France :

▸ partager en responsabilité des données complètes et objectivées pour traiter les difficultés ;

▸ agir toujours ensemble à l'échelle du territoire ;

▸ avec tous les responsables et les professionnels ;

▸ pour continuer à investir de manière pertinente.

Et pour tous et toutes, faire notre métier avec fierté et confiance. ■

Diane PETTER Directrice générale

(*) consultez le projet d'établissement sur le portail web www.ght-yvelinesnord.fr (menu GHT puis Présentation)

Cap 2028

Des projets territoriaux et locaux pour rester attractifs

Les déploiements d'équipements modernes et d'expertises innovantes sont des conditions incontournables pour attirer et fidéliser les professionnels et assurer nos missions :

▸ installation d'un robot chirurgical territorial en mars 2024 ;
▸ ouverture de l'activité de neuroradiologie interventionnelle en février 2025 (CHFQ) ;
▸ renforcement des plateaux techniques en radiothérapie (CHIPS), en médecine nucléaire (CHIPS) et en imagerie de coupe (CHIMM, CHIPS, CHFQ) ;
▸ territorialisation de la plate-forme de recherche clinique en 2024 (CHIPS) ;
▸ partenariats avec les villes par bassin : IDE de coordination en gériatrie, démarche de responsabilité populationnelle sur toutes les Yvelines Nord, ... ;
▸ ouverture d'un guichet unique « personnes âgées » pour la coordination ville / hôpital / ville en mai 2025, (CHIMM) à l'échelle des Yvelines Nord. ■

Soutenir, accompagner et fidéliser les professionnels

C'est l'axe prioritaire et commun des 3 projets d'établissements articulés avec le projet de la direction commune hospitalière, présentés et validés par les instances en décembre 2023.

▸ **Sécurisation des emplois précaires** par une mise en stage sur le statut de la fonction publique.

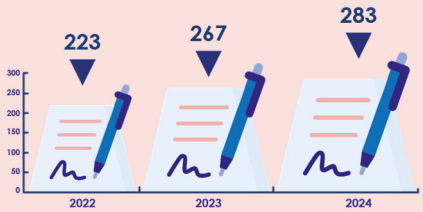

▸ **Fidélisation des emplois** : plus de 91% d'emplois permanents (titulaires, stagiaires et CDI).

▸ **Poursuite du dispositif de primes** d'engagement collectif : depuis 2023,

190 000 versés pour près de **30 projets**

▸ **Soutien à l'embauche pour les métiers en tension** en 2023 et 2024 :

83 contrats d'allocation d'études

▸ **Financement des études** pour soutenir les soignants qui souhaitent progresser dans leur carrière : 75 départs en promotion professionnelle dans les instituts de formation depuis 2023.

75 départs en promotion professionnelle

▸ **Soutien permanent à l'encadrement**, à travers l'accompagnement à la prise de poste, l'organisation d'un séminaire managérial de la direction commune, la reconnaissance financière de la charge en cas d'intérim de service.

▸ **Diffusion des guides sur le temps de travail** là où ils n'existaient pas, conduite d'une démarche d'amélioration continue de la gestion du temps de travail.

▸ **Achèvement progressif du passage en 37 h 30** pour tous les services **et passage en 12 h** pour plusieurs nouveaux services.

▸ **Soutien de l'attractivité** : facilitation de l'accès au logement, places en crèches supplémentaires, accès aux transports (fréquence des bus, amélioration du stationnement gratuit, projet de navette à l'étude).

Maquette et rédaction : direction de la communication - **Contact :** communication.chips@ght-yvelinesnord.fr - **Publication** 04/2025